



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/06/2025 15H59 C:004400 I:19285

V/Email reçu le Lundi 30/06/2025 a 15H59

SDC 'Le Bellevue Bât N'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT N
34 a 36 RUE GEORGE SAND
BATIMENT N
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°35 SAND-LOGEMENT DE M.CIGDEM-2EME ETAGE-TEL:06 52588521

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT DANS LA BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 30/06/2025 A 21H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M CIGDEM AU 2EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES A PARTIR DU SIPHON
MACHINE A LAVER
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 01/07/25 a 08H28 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 30/06	2	121,34	242,68
2,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	2	121,34	242,68
TOTAL H.T.				514,48
T.V.A. a 10,00%				51,44
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>565,92</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.